



# CERTIFICAT QUALIBAT



NUMÉRO E-E183268 VALABLE JUSQU'AU 30/11/2021

ÉDITÉ LE 08/12/2020

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 04/10/2017

Raison sociale : OUVERTURE MURS PORTEURS TREMIES - CANNES

Forme juridique : SARL

25 AVENUE DE GRASSE  
06400 CANNES

Capital : 0

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC CANNES

Téléphone : 04 97 06 13 25

Fax :

Siren : 828 951 947 00039

Portable :

Code NACE : 4120A

Responsabilité légale :

Numéro caisse de congés payés : 2147653-001-

DANILOV GREGORY GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Assurance Responsabilité Travaux :

175062266

Assurance Responsabilité Civile :

175062266

Site Internet :

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2019

E-mail : ompt.cannes@gmail.com

Effectif moyen : 3

Tranche de classification : EFF1

Chiffre d'affaires H.T. : 400 571

Tranche de classification : CA2

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2141 PROB	Transformation en maçonnerie (Technicité courante)	3	01/12/2020
	Nombre total de qualifications : 1		

\* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB ou BIENNALE) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi. Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Alain MAUGARD

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



AGENCE DE NICE  
208, BOULEVARD DU MERCANTOUR  
SPACE "B"

B.P. 20076  
06202 NICE CEDEX 3

06202 NICE CEDEX 3  
5110 21 013 1011

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.